

Regard
santél'aire de
Mers-les-Bains

→ Présentation de l'aire

L'aire de Mers-les-Bains comprend les **deux cantons** d'Ault et de Gamaches.

Au 1^{er} janvier 2006, cette aire compte 23 555 habitants, soit une densité de 111,3 habitants au km².

Cette densité est plus élevée que celles de la Somme (91,5 h/km²), de la Picardie (97,6 h/km²) et de la France métropolitaine (112,9 h/km²).

L'aire de Mers-les-Bains compte 29,8 % de moins de 25 ans parmi la population en 1999, ce qui est plus faible que dans le département (32,7 %), la région (33,1 %) et le niveau national (30,9 %).

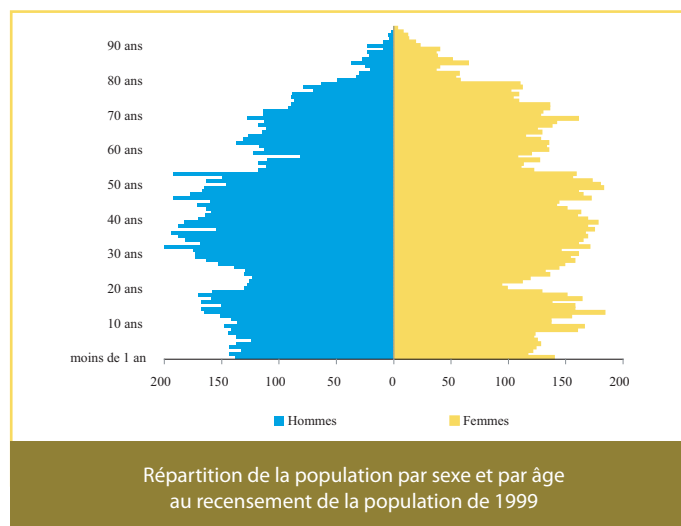
Les **75 ans et plus** représentent 7,7 % de la population de l'aire, contre 7,3 % dans la Somme, 6,6 % en Picardie et 7,7 % en France métropolitaine.

Entre 2003 et 2006, l'aire de Mers-les-Bains présente un **indice conjoncturel de fécondité** (ICF) de 2,31 enfants par femme, ce qui est plus élevé que dans le département (1,82), la région (2,00) et qu'au niveau national (1,90).

En tout, ce sont 1 052 naissances domiciliées entre 2003 et 2006, dont 5,7 pour 1 000 sont le fait de **mères mineures** (contre 10,2 % dans la Somme, 9,6 % en Picardie et 5,6 % en France métropolitaine).

Entre 2001 et 2004, les 1 081 naissances dont les parents résident dans l'aire se sont passées à Abbeville pour 75,0 % d'entre elles et pour 15,2 % à Dieppe (Seine-Maritime).

De même, les décès concernant les habitants de l'aire sont constatés dans le canton d'Abbeville pour 38,2 % d'entre eux. Un peu moins de 30,0 % des décès (29,4 %) sont survenus dans l'aire de Mers-les-Bains, 11,0 % dans le canton d'Eu (Seine-Maritime) et 21,4 % dans le reste de la France.



Source : Insee, recensement de la population de 1999

SOMMAIRE

PAGE 2 Données sociales

PAGE 3 Professionnels de santé

PAGE 4 Mortalité et affections de longue durée

PAGE 5 Maladies de l'appareil circulatoire

PAGE 6 Cancers et tumeurs

PAGE 7 Asthme

PAGE 8 Maladies du système nerveux et affections psychiatriques

PAGE 9 Prévention

PAGE 10 Graphiques polaires

PAGE 11 Analyse et spécificité de l'aire

PAGE 12 Ce qu'il faut retenir...



OR2S



l'Assurance
Maladie

Service Médical
Nord-Pas-de-Calais Picardie

→ Données sociales

Un taux d'APA à domicile élevé

Un peu plus de la moitié des foyers fiscaux de l'aire est **non imposable** en 2005 (50,2 %), soit une part proche de celle de la Somme (50,8 %), mais plus élevée qu'en Picardie (47,8 %) et en France (46,2 %).

Les habitants de l'aire ont un **revenu moyen** de 14 421 € en 2005, ce qui est inférieur à la Somme (15 076 €), la Picardie (15 938 €) et au niveau national (17 165 €).

Mers-les-Bains compte 22,9 bénéficiaires de l'**aide ménagère** pour 1 000 personnes de 65 ans et plus en 2004, ce qui est supérieur aux moyennes de référence (20,5 ‰ dans la Somme et 21,3 ‰ en Picardie).

De même, l'aire a un taux de bénéficiaires de l'**allocation personnalisée d'autonomie (APA)** à domicile parmi les 75 ans et plus très élevé (238,6 bénéficiaires pour 1 000 personnes de 75 ans et plus contre 153,0 ‰ dans la Somme, 117,7 ‰ en Picardie et 149,4 ‰ en France métropolitaine).

En 2004, l'aire de Mers-les-Bains compte 937 **demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)** de catégorie 1.

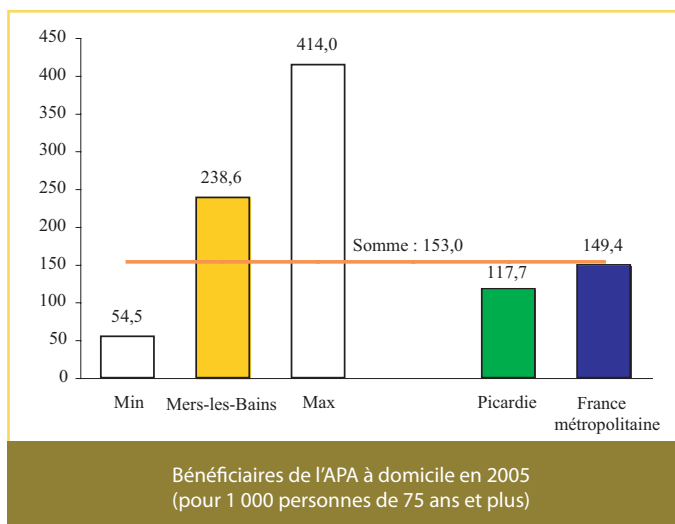
Les DEFM sont 29,1 % à avoir moins de 25 ans (contre 25,9 % dans la Somme et 24,8 % en Picardie) et ils sont 14,1 % à avoir 50 ans et plus (contre respectivement 12,0 % et 13,6 %).

En outre, la proportion de DEFM de plus d'un an d'ancienneté (33,5 %) est proche des moyennes départementale (33,2 %) et régionale (33,9 %).

L'aire compte moins d'allocataires du **revenu minimum d'insertion (RMI)** que les autres entités géographiques : 36,5 allocataires pour 1 000 ménages en 2004, contre plus de 40 ailleurs (49,5 ‰ dans la Somme, 42,3 ‰ en Picardie et 41,9 ‰ en France métropolitaine).

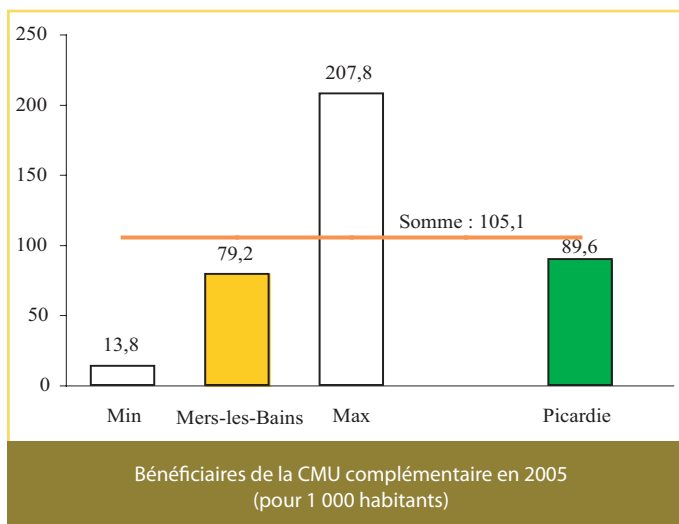
Les taux d'allocataires du RMI pour des familles monoparentales ou des couples sont plus bas dans l'aire (respectivement 125,0 pour 1 000 familles monoparentales en 2004 et 11,7 pour 1 000 couples) que dans la Somme (147,2 ‰ et 17,8 ‰) et la Picardie (133,4 ‰ et 14,5 ‰).

De même, le taux d'allocataires parmi les 25-49 ans s'élève à 30,4 ‰ contre 41,3 ‰ dans la Somme et 33,4 ‰ en Picardie.



Sources : Conseils généraux 02, 60 et 80, Insee, OR2S

2



Sources : Cpam, MSA, RSI, Insee, OR2S

La **CMU de base** concerne moins de personnes dans l'aire de Mers-les-Bains qu'ailleurs : on compte 13,6 bénéficiaires pour 1 000 habitants en 2005, contre 24,9 ‰ dans la Somme et 16,1 ‰ en Picardie.

Pour la **CMU complémentaire**, l'aire (79,2 pour 1 000 habitants en 2005) se situe au dessus de la moyenne nationale mais en dessous de la Somme (105,1 ‰) et la Picardie (89,6 ‰).

→ Professionnels de santé

Une densité en généralistes proche de la moyenne régionale

En novembre 2006, l'aire de Mers-les-Bains compte 22 **médecins généralistes**, soit une densité de 9,2 généralistes pour 10 000 habitants. Cette densité est plus faible que dans la Somme (12,0), la Picardie (9,7) et la France (11,2).

Parmi les généralistes de l'aire, 27,3 % sont des femmes, ce qui est moins élevé que la moyenne départementale (28,6 %), régionale (27,6 %) et nationale (29,4 %).

La moyenne d'âge de ces généralistes est de 51,0 ans. Cette moyenne est supérieure à celles de la Somme (48,0 ans), de la Picardie (49,4 ans) et la France métropolitaine (49,8 ans).

Huit d'entre eux ont par ailleurs 55 ans et plus, soit 36,4 % de l'effectif de l'aire (28,8 % dans la Somme, 31,5 % en région et 32,3 % en métropole).

L'aire ne compte aucun **médecin spécialiste** libéral ou mixte en novembre 2006. La Somme présente une densité en spécialistes de 6,0 médecins pour 10 000 habitants, contre 5,2 en Picardie et 8,8 dans l'Hexagone.

Au 31 décembre 2007, 6 **chirurgiens dentistes** sont installés dans l'aire de Mers-les-Bains, soit une densité de 2,5 chirurgiens dentistes libéraux et mixtes pour 10 000 habitants de l'aire contre 3,6 dans la Somme, 4,0 en Picardie et 6,2 en France métropolitaine.

La moyenne d'âge des dentistes de l'aire est de 50,8 ans, deux d'entre eux ont 55 ans et plus. Parmi ces 6 dentistes, il n'y a aucune femme.

Les **auxiliaires médicaux** (infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes) sont 36 dans l'aire en avril 2007. La densité est de 15,1 auxiliaires médicaux (libéraux et mixtes) pour 10 000 habitants, ce qui est supérieur à la Picardie (13,8) et inférieur à la Somme (16,0) et à la France métropolitaine (21,9).

Une grande partie des auxiliaires médicaux de l'aire sont des femmes (83,3 %), ce qui est plus important que dans les autres entités géographiques (entre 69 et 71 %).

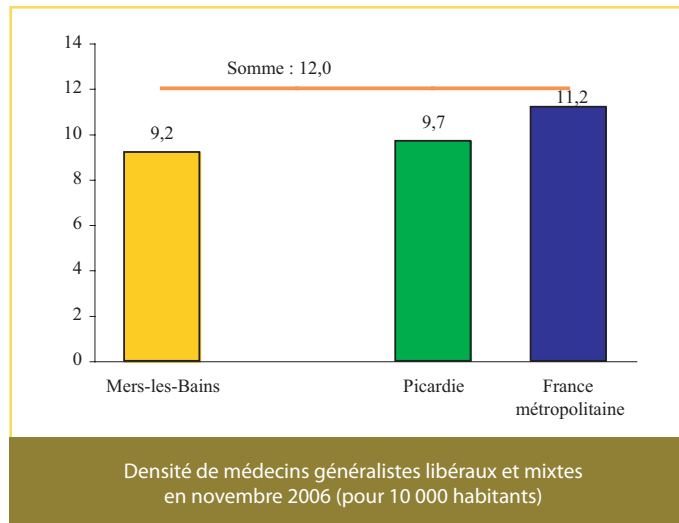
La moyenne d'âge est de 44,9 ans (contre 43,0 ans dans la Somme, 43,4 ans en Picardie et 43,6 ans en France métropolitaine) ; seuls 9 des 36 auxiliaires médicaux ont 55 ans et plus.

L'aire de Mers-les-Bains a une densité de 9,2 **infirmiers** libéraux et mixtes pour 10 000 habitants en avril 2007 (soit 22 infirmiers), ce qui est supérieur aux niveaux départemental et régional (respectivement 8,2 et 7,1), mais inférieur au niveau national (11,2).

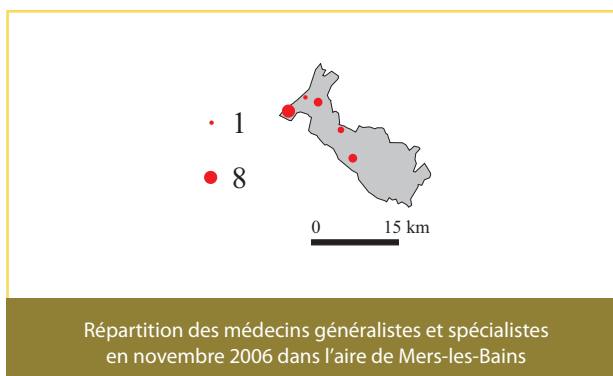
La grande majorité des infirmiers sont des femmes (95,5 %).

La moyenne d'âge est de 43,8 ans (45,2 ans dans la Somme, 44,6 en région et 44,9 au national) et seuls 4 des 22 infirmiers ont 55 ans et plus.

On recense 8 **pharmacies** sur l'aire en 2004, soit une densité de 3,4 pharmacies pour 10 000 habitants. Cette densité est sensiblement identique à la Somme (3,5) et à la Picardie (3,3).



Sources : Adeli, Insee, OR2S



Sources : Adeli, OR2S

Entre le 1^{er} juillet 2005 et le 30 juin 2006, 55,3 % des patients ayant consulté un médecin généraliste l'ont fait au sein de l'aire de Mers-les-Bains.

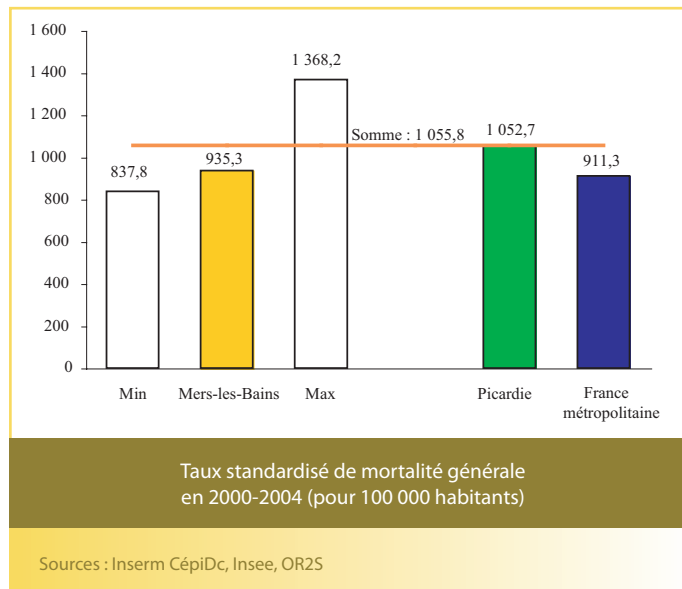
Pour les consultations d'ophtalmologistes et de dermatologues, les habitants de l'aire se tournent majoritairement vers de canton d'Eu (Seine-Maritime) dans respectivement 69,2 % et 53,1 % des cas. Pour les consultations en gynécologie, c'est le canton d'Abbeville qui attire le plus grand nombre de patients (83,3 % en gynécologie médicale et 67,3 % en gynécologie obstétrique).

→ Mortalité et ALD

Une mortalité générale plus faible que dans la Somme et la Picardie

En 2000-2004, l'**espérance de vie** à la naissance dans l'aire de Mers-les-Bains est de 74,9 ans pour les hommes et de 83,7 ans pour les femmes. Ces espérances de vie sont plus élevées que celles du département (respectivement 73,9 ans et 81,6 ans) et de la région (74,1 ans et 81,7 ans).

Lorsque l'on compare avec la France métropolitaine (75,9 ans et 83,2 ans), des écarts se marquent. En effet, comparé au niveau national, les hommes de Mers-les-Bains ont 1 an de moins de vie en moyenne. Chez les femmes, l'écart est de 0,5 an.



En 2000-2004, l'aire de Mers-les-Bains présente un taux de **mortalité générale** de 935,3 décès pour 100 000 habitants, soit 216 décès par an. Cette mortalité est plus faible que dans la Somme (1 055,8) et la Picardie (1 052,7) mais elle est plus forte qu'en France métropolitaine (911,3).

De même, la **mortalité prématurée** (survenant avant 65 ans) est plus faible dans l'aire (251,0 pour 100 000) que dans la Somme (275,9) et la Picardie (262,7). Elle reste plus élevée que le niveau national (221,5).

Plus de la moitié des décès (58,7 %) survenant dans l'aire de Mers-les-Bains en 2000-2004 sont le fait de tumeurs et de maladies de l'appareil circulatoire (59,5 % des décès masculins et 57,6 % des décès féminins).

Les hommes sont davantage touchés par les **tumeurs** (32,6 % des décès masculins et 25,0 % des décès féminins) tandis que les femmes sont plus concernées par les maladies de l'**appareil circulatoire** (32,6 % des décès féminins et 26,9 % des décès masculins).

cès féminins et 26,9 % des décès masculins).

En troisième position, les causes de mortalité diffèrent selon le sexe. Chez les femmes, ce sont les maladies de l'appareil respiratoire qui comptent pour 7,0 % de l'ensemble de leurs décès. Chez les hommes, 11,3 % des décès sont le fait de **causes externes** de traumatismes et empoisonnement (comprenant les accidents et suicides).

L'aire de Mers-les-Bains affiche un taux de mortalité par **suicide** (30,1 pour 100 000) plus élevé qu'en Picardie et qu'en France métropolitaine (23,1 et 18,0).

Les **accidents de la circulation** engendrent une mortalité qui est sous les moyennes régionale et nationale (9,5 pour 100 000 contre 14,3 et 10,8).

En 2004-2005, 6 134 **séjours hospitaliers** ont été comptabilisés pour des habitants de l'aire de Mers-les-Bains, soit un taux de 256,4 séjours pour 1 000 habitants (contre 273,9 % dans la Somme et 289,3 % en Picardie).

Concernant les nouvelles **admissions en affections longue durée** (ALD) en 2004-2005, les tumeurs et le diabète sont les deux principales pathologies avancées, pour les femmes comme pour les hommes. À eux deux, ils totalisent 41,2 % des nouvelles admissions.

Le diabète fait partie des maladies qui induisent à terme d'autres affections telles que les maladies cardiovasculaires, neurologiques, ophtalmologiques et/ou rénales. Une étude met en évidence une non prise en charge en ALD d'environ un cas sur quatre.

Le taux de bénéficiaires d'ALD pour **diabète** (68 nouveaux cas annuels entre 2004 et 2005, soit un taux de 279,2 pour 100 000 habitants) est inférieur à celui de la Somme et de la Picardie (284,7 et 311,4) mais reste supérieur au taux de la France métropolitaine (266,5).

	Femmes			Hommes		
	Nombre annuel de nouvelles admissions en ALD	Poids des nouvelles admissions (en %)	Classement Femmes	Nombre annuel de nouvelles admissions en ALD	Poids des nouvelles admissions (en %)	Classement Hommes
Tumeurs malignes	37	20,1	1	64	28,5	1
Diabète	30	16,0	2	38	16,9	2
Hypertension artérielle sévère	25	13,6	3	17	7,8	5
Pathologies cardiaques graves	18	10,0	4	18	8,2	4
Affections psychiatriques de longue durée	12	6,3	5	9	3,9	7
Maladie coronaire	9	4,7	6	22	9,6	3
Maladie d'Alzheimer et autres démences	8	4,4	7	4	1,7	10
Artériopathies chroniques	7	3,8	8	16	7,0	6
Accident vasculaire cérébral	6	3,2	9	8	3,5	8
Polyarthrite rhumatoïde évolutive	4	2,1	10	1	0,5	18
Insuffisance respiratoire chronique	4	2,0	11	5	2,3	9
Autres causes de nouvelles admissions	26	13,9	-	23	10,1	-
Total	186	100		224	100	

Principales causes de nouvelles admissions en ALD dans l'aire en nombre et en pourcentage de l'ensemble, par sexe, en 2004-2005

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee, OR2S

→ Maladies de l'appareil circulatoire

Des admissions en ALD plus importantes pour les pathologies cardiaques graves et l'hypertension artérielle

Les **maladies de l'appareil circulatoire** ont entraîné annuellement, entre 2004 et 2005, 146 nouvelles admissions en affections de longue durée (ALD) se répartissant en 81 admissions pour les hommes et 65 pour les femmes.

En 2004-2005, 684 séjours hospitaliers d'habitants de l'aire par an sont le fait de maladies cardiovasculaires (en diagnostic principal et relié), soit un taux de 27,6 pour 1 000 habitants (26,8 ‰ dans la Somme et 27,8 ‰ en Picardie).

La mortalité de l'aire de Mers-les-Bains pour ces pathologies est de 287,9 pour 100 000 habitants en 2000-2004 (61 décès par an), ce qui est moins élevé que la Somme (316,6) et la Picardie (314,2), mais plus élevé que la France métropolitaine (271,8).

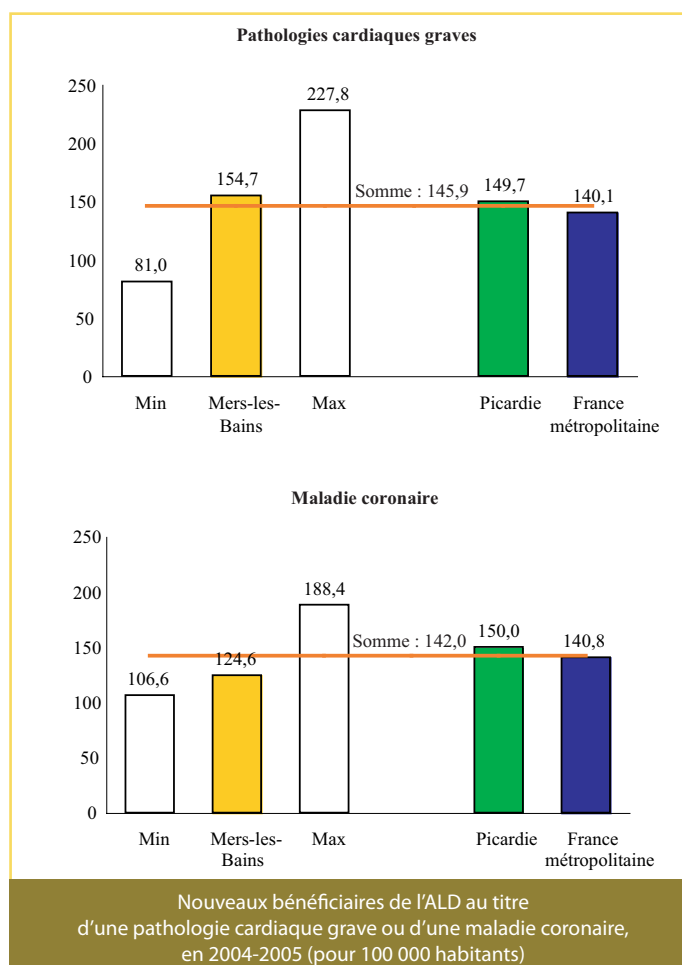
Les **cardiopathies ischémiques** ont entraîné, en 2004-2005, 153 séjours hospitaliers d'habitants de l'aire par an, ce qui représente un taux de 6,0 pour 1 000 habitants (5,4 ‰ dans la Somme et 6,1 ‰ en Picardie).

Le taux de mortalité par cardiopathies ischémiques en 2000-2004 (20 décès annuels) est de 88,8 décès pour 100 000 habitants dans l'aire et est légèrement plus importante que dans le département (87,3), la région (86,6) et la métropole (74,6).

Annuellement, entre 2004 et 2005, 14 personnes de l'aire de Mers-les-Bains ont bénéficié d'une admission en ALD suite à un **accident vasculaire cérébral** (8 hommes et 6 femmes). Le taux de bénéficiaires de l'ALD dans l'aire (58,2 pour 100 000) est supérieur à ceux du département et de la région (55,5 et 56,1), mais plus faible qu'en France métropolitaine (60,5).

En 2004-2005, 59 séjours hospitaliers d'habitants de l'aire par an sont liés à des maladies cérébrovasculaires en diagnostic principal et relié, soit un taux de séjour de 2,4 pour 1 000. Ce taux est proche de la moyenne départementale (2,5 ‰) et de la moyenne régionale (2,8 ‰).

La mortalité par maladies vasculaires cérébrales dans l'aire (15 décès annuellement entre 2000 et 2004, soit un taux de mortalité de 66,2 pour 100 000) est inférieure à celle de la Somme (67,8) et la région (69,6) mais plus forte qu'en France métropolitaine (63,4).



Les **pathologies cardiaques graves** ont suscité 36 nouvelles admissions en ALD annuelles entre 2004 et 2005 (18 pour des femmes et 18 pour des hommes).

En taux, cela représente 154,7 bénéficiaires de l'ALD pour 100 000 habitants en 2004-2005, ce qui est plus important que dans les autres entités géographiques (145,9 dans la Somme, 149,7 en Picardie et 140,1 en France métropolitaine).

Pour les **maladies coronaires** (124,6 pour 100 000), ce taux est inférieur à ceux de la Somme (142,0), de la Picardie (150,0) et de la France métropolitaine (140,8).

Ce sont 31 nouvelles admissions par an entre 2004 et 2005 (22 pour des hommes et 9 pour des femmes).

La prise en charge en affection de longue durée pour **hypertension artérielle sévère** (173,6 pour 100 000) est quant à elle plus élevée que dans les autres entités géographiques (132,0 dans la Somme, 164,4 en Picardie et 170,2 en France métropolitaine).

Annuellement, en 2004-2005, les nouveaux admis en ALD pour HTA sévère sont 43 dans l'aire, dont 25 femmes et 17 hommes.

Le nombre de nouveaux bénéficiaires de cette ALD est inférieur à la morbidité réelle car cette pathologie est souvent ignorée, ou non déclarée si le patient bénéficie déjà d'une exonération du ticket modérateur pour une autre affection de longue durée.

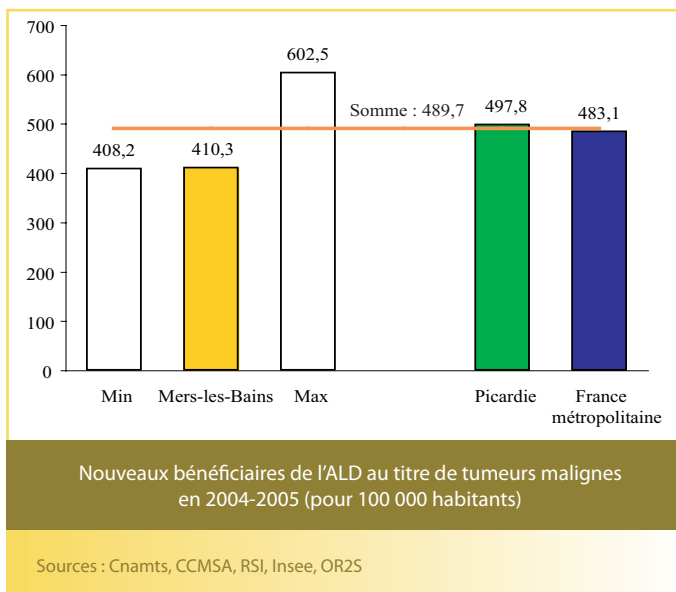
→ Cancers et tumeurs

Des taux d'admissions en ALD pour tumeurs et des mortalités relativement faibles

L'aire de Mers-les-Bains présente un taux de 410,3 nouveaux bénéficiaires de l'ALD pour tumeurs **ma-lignes** en 2004-2005 pour 100 000 habitants (soit 101 personnes en moyenne annuelle), ce qui est moins élevé que dans la Somme (489,7), la Picardie (497,8) et la France métropolitaine (483,1).

En 2004-2005, 547 séjours hospitaliers par an sont liés à des tumeurs en diagnostic principal et relié pour des habitants de l'aire, soit un taux de 21,5 ‰ (22,3 ‰ dans la Somme et 24,3 ‰ en Picardie).

En termes de mortalité par tumeurs, le taux est de 259,8 décès pour 100 000 habitants en 2000-2004 dans l'aire, soit 63 décès par an (contre 288,0 dans la Somme, 286,6 en région et 257,8 au national).

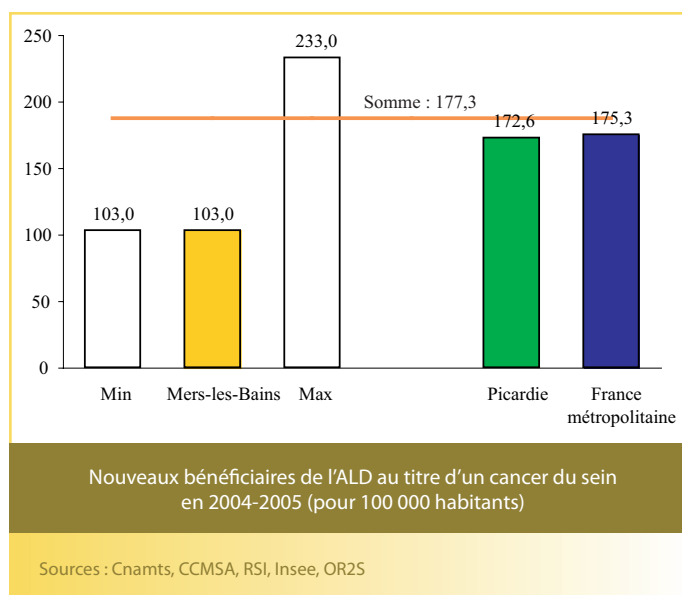


Pour le **cancer de la prostate** dans l'aire de Mers-les-Bains, le taux de nouveaux bénéficiaires de l'ALD est de 203,1 pour 100 000 (contre 187,0 dans la Somme, 209,5 en Picardie et 198,0 en France métropolitaine). Après 65 ans, le taux passe à 868,4 pour 100 000 contre respectivement 828,8 dans le département, 969,5 en région et 915,3 au niveau national.

Au total, ce sont 22 nouveaux admis annuellement en 2004-2005, dont 15 ont 65 ans et plus.

Par ailleurs, le taux de séjours hospitaliers pour cancer de la prostate est de 4,3 ‰ en 2004-2005 (49 séjours) contre 3,6 ‰ dans la Somme et 3,9 ‰ en Picardie.

La mortalité par cancer de la prostate (4 décès annuels) est plus faible dans l'aire de Mers-les-Bains (41,0 pour 100 000) que dans la Somme (52,8), la région (53,8) et le niveau national (45,1).



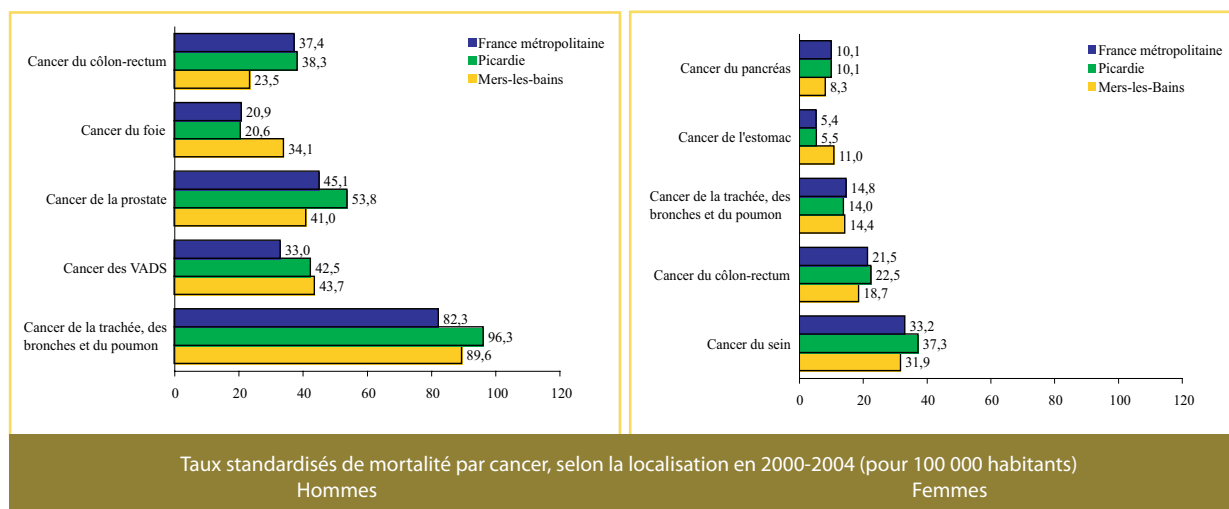
En 2004-2005, 13 femmes (dont 8 de moins de 65 ans) de l'aire de Mers-les-Bains ont bénéficié annuellement pour la première fois d'une prise en charge ALD au titre de **cancer d'un sein**.

Proportionnellement, l'aire présente un taux de bénéficiaires inférieur aux autres entités géographiques (103,0 pour 100 000 contre 177,3 dans la Somme, 172,6 en Picardie et 175,3 en France métropolitaine).

Le taux de séjours hospitaliers pour cancer du sein en diagnostic principal et relié est de 3,8 ‰ pour les habitantes de l'aire, ce qui est proche du taux de la Somme (3,6) et du taux de la Picardie (4,4).

De même, lorsqu'on s'intéresse à la mortalité, la tendance est similaire. Ainsi, la mortalité de 31,9 pour 100 000 est plus faible qu'ailleurs : 39,0 dans la Somme, 37,3 en Picardie et 33,2 au niveau national. Ces cancers représentent 4 décès par an entre 2000 et 2004.

→ Cancers et tumeurs



Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

Concernant le **cancer colorectal**, en termes d'admissions en ALD, il représente par an 10 nouveaux bénéficiaires en 2004-2005 dans l'aire de Mers-les-Bains (dont 6 hommes et 4 femmes), soit un taux de 40,4 pour 100 000, ce qui est inférieur aux autres entités géographiques (46,0 dans la Somme, 46,8 en Picardie et 48,4 en France métropolitaine).

De même, la mortalité par cancer colorectal est moins importante dans l'aire de Mers-les-Bains (20,8 pour 100 000 en 2000-2004, soit 5 décès par an) que dans la Somme (30,8), la Picardie (28,9) et la France métropolitaine (27,8).

Avec le cancer du sein, le cancer colorectal est la deuxième principale cause de décès par tumeur maligne chez les femmes (2 décès annuels entre 2000 et 2004) avec un taux de 18,7 pour 100 000.

Le taux de séjours hospitaliers pour cancer colorectal est de 1,6 ‰ dans l'aire de Mers-les-Bains (soit 42 séjours, dont 22 femmes), ce qui est inférieur à la Somme (2,1 ‰) et à la Picardie (2,3 ‰).

Pour les **cancers des voies aérodigestives supérieures** (VADS), on dénombre 55 séjours hospitaliers (dont 49 concernant des hommes) pour cette cause en diagnostic principal et relié en 2004-2005. Ceci représente un taux de séjour de 2,2 ‰ (1,4 ‰ dans la Somme et 1,5 ‰ la Picardie).

L'aire a un taux de mortalité (24,1 pour 100 000) proche de la moyenne départementale (23,6 dans la Somme, 22,2 en Picardie et 17,3 en France métropolitaine). En 2000-2004, il s'agit de 6 décès par an liés à cette cause.

Concernant les séjours hospitaliers en 2004-2005 par **cancer de la trachée, des bronches et du poumon**, ils concernent 47 habitants de l'aire, dont 36 hommes, soit un taux de 1,8 ‰ (2,5 ‰ dans la Somme et 2,8 ‰ en Picardie).

La mortalité dans l'aire de Mers-les-Bains (12 décès par an entre 2000 et 2004) reste derrière la Somme (47,3 contre 49,9) et la Picardie (50,0), mais devance la France métropolitaine (44,0).

→ Asthme

En 2006, 2 112 assurés du régime général ont **reçu un traitement contre l'asthme*** (1 079 femmes et 1 033 hommes), quelle que soit la sévérité de l'asthme, soit **10,9 % des assurés** de l'aire de Mers-les-Bains. Ce taux est proche de celui de la Somme (11,1 %) et supérieur à celui de la Picardie (10,3 %). Le taux féminin s'élève à 10,7 % contre 11,2 % chez les hommes.

Les 0-12 ans sont 14,1 % à avoir reçu un traitement pour cette pathologie dans l'aire de Mers-les-Bains, soit 427 jeunes en 2006. Ce taux est supérieur aux taux départemental (12,3 %) et régional (12,0 %). Les filles de l'aire sont moins concernées que les garçons : 12,0 % des filles (10,3 % dans la Somme et 10,1 % en Picardie) contre 16,2 % des garçons (respectivement 14,2 % et 13,9 %).

* Certains médicaments pris en compte peuvent aussi avoir été prescrits pour des bronchites chroniques, surtout chez les personnes âgées.

→ Maladies du système nerveux et affections psychiatriques

Un faible taux d'admission en ALD pour les maladies d'Alzheimer et autres démences

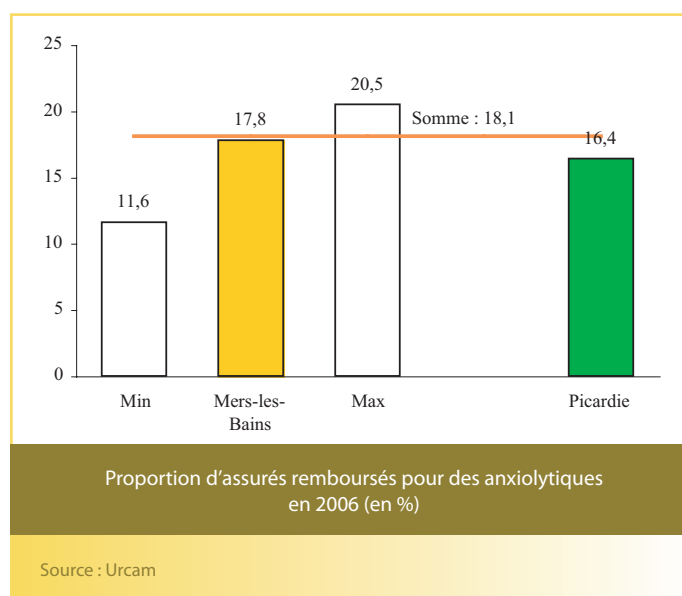
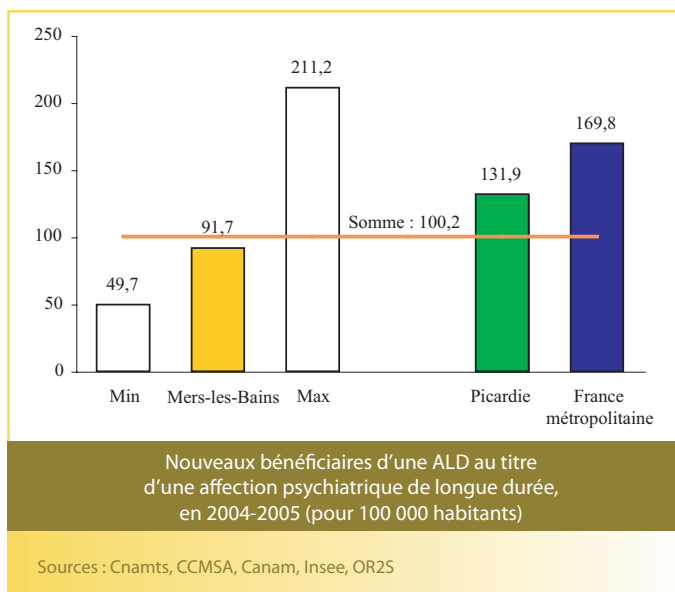
Le taux d'ALD pour **affections psychiatriques** de Mers-les-Bains (91,7 pour 100 000 personnes, soit 21 nouvelles admissions par an entre 2004 et 2005) est inférieur à celui de la Somme, de la Picardie et de la France métropolitaine (respectivement 100,2, 131,9 et 169,8).

En 2004-2005, 191 séjours hospitaliers par an pour troubles mentaux et comportementaux d'habitants de l'aire ont été dénombrés, soit un taux de 8,2 ‰, ce qui est au-dessus du taux de la Somme (5,3 ‰) et de la Picardie (7,5 ‰).

Concernant la **maladie d'Alzheimer** et autres démences (12 nouvelles admissions annuelles en 2004-2005, dont 8 femmes), l'aire de Mers-les-Bains a un taux plus faible (51,1) que celui du département (87,8), de la région (89,5) et de la nation (86,2).

En 2006, 1,9 % des personnes de 70 ans et plus du régime général ont eu une **prescription de médicaments anti-Alzheimer** dans l'aire de Mers-les-Bains en prescription délivrée en ville, contre 2,8 % dans la Somme et la Picardie.

Les femmes ont des taux plus faibles que les hommes : 1,6 % des femmes de 70 ans et plus du régime général contre 2,3 % des hommes de l'aire, c'est l'inverse au niveau départemental et régional (respectivement 3,0 % et 2,3 % dans la Somme et 3,2 % et 2,1 % en Picardie).



En 2006, 25,8 % des assurés sociaux ont été **remboursés au moins une fois pour un psychotrope** (31,3 % des femmes et 20,0 % des hommes). Cette proportion est inférieure à celle de la Somme (26,3 %) mais supérieure à celle de la Picardie (24,1 %). Elle correspond à 4 979 personnes.

Les **anxiolytiques** sont la classe la plus remboursée. Pour cette classe la proportion d'assurés remboursés au moins une fois en 2006 est de 17,8 % (22,4 % des femmes et 12,8 % des hommes). Cette proportion est inférieure à celle de la Somme (18,1 %) mais supérieure à celles de la Picardie (16,4 %).

En tout, 3 415 personnes ont été remboursées pour un anxiolytique.

La consommation d'**antidépresseur** concerne 8,0 % des assurés de l'aire (10,7 % des femmes et 5,0 % des hommes, soit 1 555 personnes) contre 8,8 % pour la Somme et 8,3 % pour la Picardie.

Pour les **neuroleptiques**, la proportion des personnes remboursées au moins une fois en 2006 est de 1,4 % (276 personnes), tout proche des moyennes du département (1,7 %) et de la région (1,6 %).

Les consommations de **normothymiques** (traitement de la psychose maniaco-dépressive), de **substitution aux opiacés** (Subutex® et méthadone) et de **traitement de la dépendance à l'alcool** concernent moins de 1 % des assurés de l'aire : respectivement 0,1 % (25 personnes), 0,1 % (9 personnes) et 0,4 % (89 personnes).

Ces chiffres de consommation de médicaments sont liés à la fréquence de la maladie correspondante dans la population, à la tendance des personnes à consulter et à la couverture médicale. Ils dépendent aussi de la façon dont les médecins prennent en charge certaines pathologies

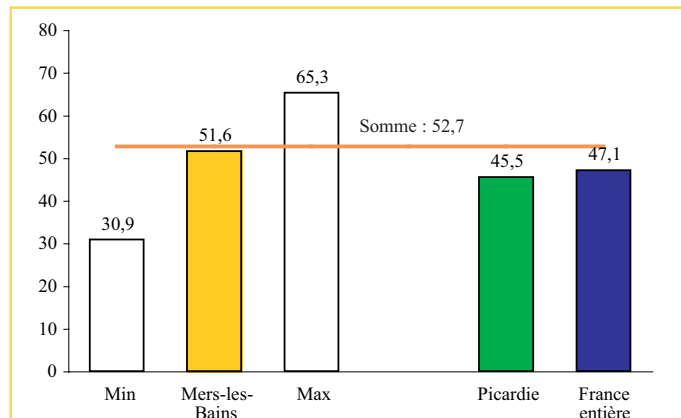
→ Prévention

Des taux de dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus plus élevés qu'en région

Durant la campagne de dépistage organisé du **cancer du sein** de 2005-2006, 1 808 mammographies ont été effectuées dans l'aire de Mers-les-Bains soit une participation de 51,6 % des femmes de 50-74 ans de l'aire.

Cette participation est inférieure à celle de la Somme (52,7 %), mais plus importante que celles de la Picardie (45,5 %) et de la France entière (47,1 %).

En 2006, 1 180 **frottis** ont été effectués sur des femmes de 25-64 ans de l'aire de Mers-les-Bains. Ceci représente un taux de dépistage de 22,8 %, ce qui est plus important que dans la Somme (20,1 %) et la Picardie (20,8 %).



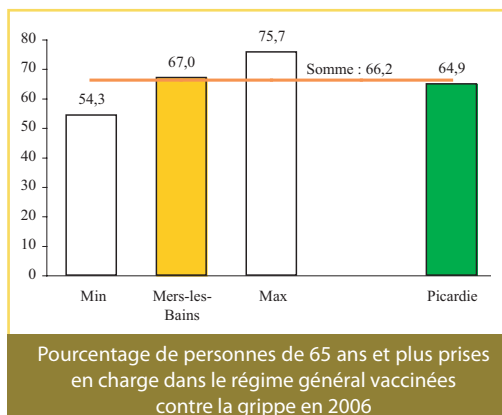
Proportion de femmes de 50-74 ans dépistées en 2005-2006 dans le cadre de la campagne de dépistage organisé du cancer du sein (en %)

Sources : Aisne Préventis, Adcaso, Adema 80, Insee, OR2S

Le chiffre pour la France entière est issu des données de l'InVs. À titre indicatif, selon cette même source, la Picardie a un taux de 44,9 %.

Dans l'aire de Mers-les-Bains, 10,8 % des femmes ayant accouché ont bénéficié de **moins de 7 consultations prénatales** en 2000-2003. Ce pourcentage est plus faible que dans la Somme (13,5 %) et la Picardie (15,7 %).

Le pourcentage de **prématurés** en 2000-2003 est par contre plus élevé dans l'aire de Mers-les-Bains (6,1 %) que dans la Somme (5,4 %) et la région (5,6 %).



Pourcentage de personnes de 65 ans et plus prises en charge dans le régime général vaccinées contre la grippe en 2006

Sources : Urcam - Régime général, Erasme Régional

En 2006, 67,0 % des personnes de 65 ans et plus de l'aire de Mers-les-Bains sont **vaccinées contre la grippe**. Ce taux est plus élevé que dans la Somme (66,2 %) et qu'en Picardie (64,9 %).

Les femmes sont moins vaccinées que les hommes : 66,1 % des femmes de 65 ans et plus contre 68,2 % des hommes.

Cette même année, les personnes en ALD âgées de moins de 65 ans sont 51,6 % à être vaccinées dans l'aire, avec une proportion toujours plus importante chez les hommes : 53,1 % des hommes contre 49,1 % des femmes en ALD.

Les personnes en ALD de l'aire sont davantage vaccinées que celles de la Somme (50,8 %) et de la Picardie (46,7 %).

En 2006, 88,0 % des enfants de deux ans ont été vaccinés contre **la rougeole, les oreillons et la rubéole**, soit plus que dans la Somme (85,0 %) mais moins qu'en Picardie (89,2 %).

Concernant le **BCG**, l'aire a un taux de vaccination des enfants de deux ans de 88,0 %, ce qui est plus que ceux de la Somme et de la Picardie (respectivement 77,4 % et 84,6 %).

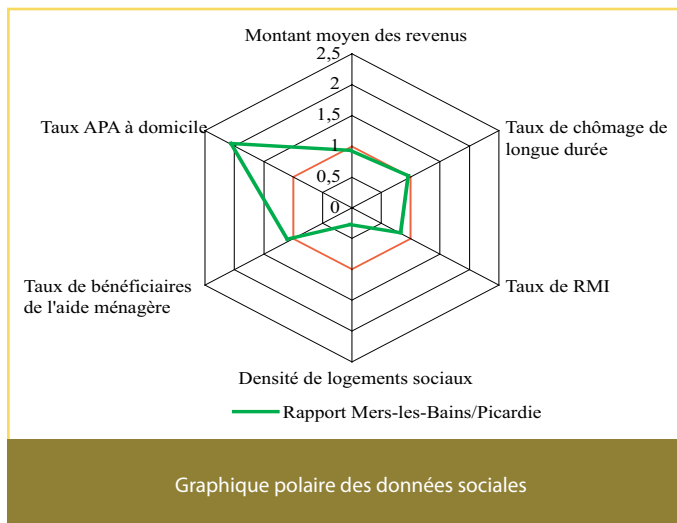
Le taux de vaccination passe à 88,5 % pour **la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite**. Ce taux est inférieur à celui de la Somme (89,5 %) et de la Picardie (91,3 %).

Enfin, la vaccination contre l'**hépatite B** est moins pratiquée dans l'aire que dans les entités géographiques de référence : 46,9 % des enfants de deux ans en 2006 contre 49,6 % dans la Somme et 52,7 % en Picardie.

Les enfants nés entre le 1^{er} août 1993 et le 31 juillet 1994 de l'aire de Mers-les-Bains sont 35,1 % à avoir **consulté un dentiste, un chirurgien dentiste et/ou un stomatologue** l'année de leur 12 ans. Cette proportion est moins élevée que dans le département (38,8 %) et qu'en région (36,9 %).

Ils sont 29,6 % à avoir subi une intervention (30,2 % dans la Somme et 27,4 % en Picardie) : 34 enfants ont eu des soins conservateurs (obturation, détartrage, attelle métallique, scellement prophylactique), 28 des actes de chirurgie et 51 des soins d'orthodontie.

→ Graphiques polaires



Sources : DGI, ANPE-DRTEFP, Caf, MSA, Insee, Conseils généraux 02, 60 et 80, OR25

Mers-les-Bains présente une population ayant un revenu moyen inférieur à celui retrouvé en Picardie.

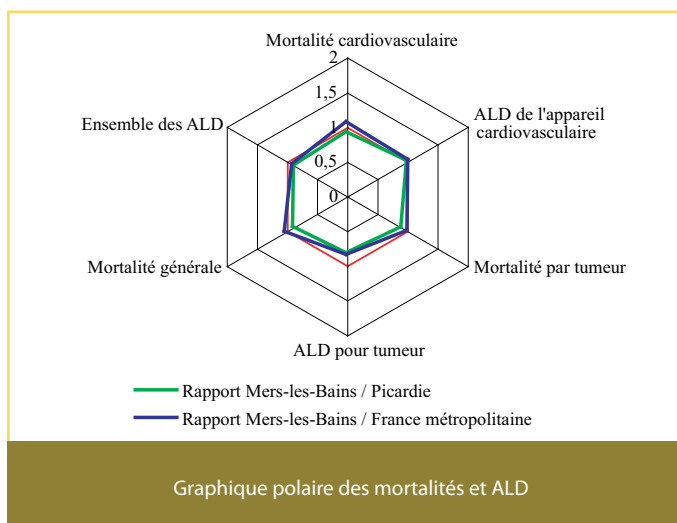
Le taux de personnes ayant le RMI dans l'aire est moins important (rapport 0,9), tandis que la part des chômeurs de longue durée est équivalente à celle observée en région.

La densité de logements sociaux est bien inférieure à la moyenne picarde (rapport de 0,3).

L'une des caractéristiques que présente l'aire est le taux d'APA à domicile bien supérieur (2,0 par rapport à la région), avec un taux de bénéficiaires d'aides ménagères également plus élevé par rapport à la moyenne régionale (1,1).

La morbidité est décrite par la prise en charge en affection de longue durée (ALD). Cette prise en charge est sollicitée par le médecin et le patient auprès du médecin conseil afin de bénéficier d'un remboursement à 100 % pour les soins en rapport avec la pathologie.

La mortalité est mise ici en relation avec les ALD.



Sources : Inserm CépiDc, Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR25

La mortalité liée à l'appareil cardiovasculaire est moins importante à Mers-les-Bains qu'au niveau de la Picardie mais proche du niveau de la France métropolitaine.

Le nombre d'ALD pour ces pathologies est légèrement plus important dans l'aire qu'en France métropolitaine. Il est proche du niveau régional.

Les ALD pour tumeur sont moins élevées qu'au niveau de la Picardie et de la France métropolitaine (rapports de 0,8).

Pour la mortalité par tumeur, le taux est plus faible qu'en Picardie (rapport de 0,9) et identique à la France métropolitaine.

Le taux pour l'ensemble des ALD dans l'aire est inférieur à la Picardie et la France métropolitaine (rapports de 0,9), tandis que la mortalité générale est plus faible qu'en région (rapport de 0,9) mais légèrement au-dessus de la France.

Aide à la lecture

Ces graphiques polaires ont pour but de résumer les disparités de l'aire par la mise en évidence d'indicateurs dans les domaines du social, de la morbidité et de la mortalité, ainsi que dans le domaine de la prévention.

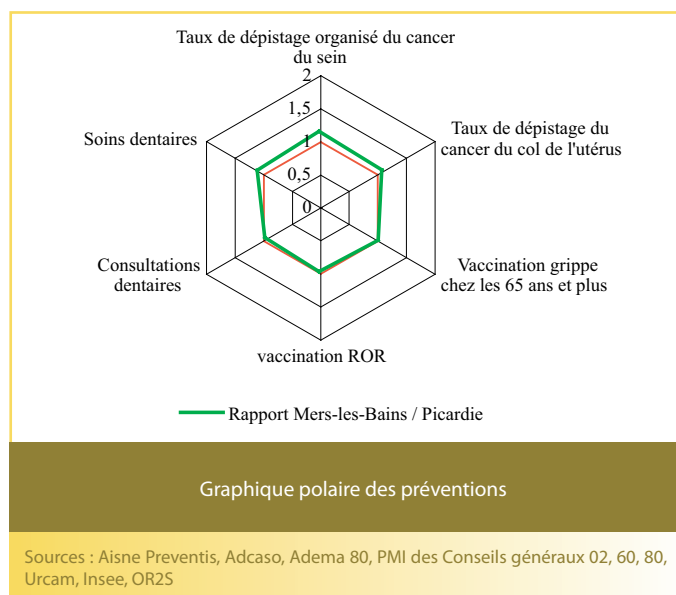
Chaque graphique intègre six indicateurs. Chaque indicateur est le rapport entre le taux de l'aire étudiée et celui de la région, noté par un trait vert. Le trait bleu correspond au rapport entre le taux de l'aire et celui de la France métropolitaine.

Ainsi, lorsque le rapport est supérieur à 1, le taux décrit dans l'aire est supérieur à celui de la région ou du pays. S'il est inférieur à 1, il est plus faible dans l'aire que dans la région ou le pays.

Le taux de dépistage du cancer du sein ainsi que le taux de dépistage du cancer du col de l'utérus sont légèrement au-dessus du taux de la Picardie (rapports de 1,1).

Concernant la vaccination contre la grippe chez les 65 ans et plus, ainsi que la vaccination du ROR, l'aire de Mers-les-Bains est pareillement concernée que la Picardie (rapport de 1).

Les consultations chez les dentistes sont proches du niveau régional, mais les soins dentaires sont plus nombreux dans l'aire qu'en Picardie (rapport de 1,1).



→ Analyse et spécificités de l'aire

Spécificités de l'aire

La densité de logements sociaux est plus faible dans l'aire qu'en région. Une autre spécificité de Mers-les-Bains concerne le taux de bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile pour les 75 ans et plus qui est très élevé (238,6 bénéficiaires pour 1 000 personnes de 75 ans et plus) contre 153,0 ‰ dans la Somme, 117,7 ‰ en Picardie et 149,4 ‰ en France métropolitaine.

Concernant la maladie d'Alzheimer, le taux d'admissions en ALD est plus faible dans l'aire que dans les autres entités géographiques.

Enfin, le taux d'admission en ALD pour cancer du sein est également plus faible que dans les autres entités géographiques. Le taux de dépistage du cancer du sein y est plus qu'en région.

Définition des aires Urcam

Afin de déterminer les aires Urcam, il était nécessaire, dans un premier temps, de comparer les profils de recours sanitaire de la population de chaque canton picard (analyse en composantes principales) et, dans un second temps, de déterminer des aires de santé ayant une population avec des profils comparables (classification ascendante hiérarchique).

Trois sources de données ont été utilisées : les données fournies par le CépiDc de l'Inserm concernant les décès survenus dans les établissements de santé ; les données de l'état civil pour les naissances ; les données fournies par l'Urcam de Picardie concernant les consommations de santé (consultations de généralistes et de spécialistes, dépenses de pharmacie).

→ Ce qu'il faut retenir...

En 2004-2005, on compte annuellement 410 bénéficiaires d'une ALD (affection longue durée), soit 1 696,6 bénéficiaires pour 100 000 habitants de l'aire. Cette proportion est inférieure à celles observées dans la Somme (1 855,0), dans la région (1 946,5) et en France métropolitaine (1 877,1).

En 2000-2004, l'espérance de vie à la naissance est de 74,9 ans pour les hommes et 83,7 ans pour les femmes.

Mortalité générale

En 2000-2004, l'aire de Mers-les-Bains connaît une mortalité générale (935,3 pour 100 000 habitants) plus faible qu'en Picardie (1 052,7) mais plus forte qu'en France métropolitaine (911,3).

Maladies de l'appareil circulatoire

Ces maladies ont entraîné un taux de mortalité (287,9 pour 100 000) plus faible qu'en Picardie (314,2), mais plus fort qu'en France métropolitaine (271,8).

Plus précisément, la mortalité par cardiopathies ischémiques (88,8 contre 86,6 en Picardie et 74,6 en métropole) et le taux de nouveaux bénéficiaires de l'ALD au titre d'une pathologie cardiaque grave (154,7 pour 100 000 en 2004-2005 contre respectivement 149,7 et 140,1) et d'une hypertension artérielle sévère (173,6 contre 164,4 et 170,2) sont plus élevés qu'en région et qu'au niveau national.

Cancers

Les tumeurs (259,8 décès pour 100 000 habitants) provoquent une mortalité moins importante dans l'aire que dans la région (286,6) mais légèrement plus forte qu'au niveau national (257,8).

Le cancer de la prostate a entraîné l'admission de 22 nouveaux bénéficiaires annuels de l'ALD entre 2004 et 2005, soit un taux de 203,1 pour 100 000 contre 209,5 en Picardie et 198,0 en France métropolitaine. La mortalité est plus faible dans l'aire (41,0 pour 100 000) qu'en région et au niveau national.

Le cancer colorectal et le cancer du sein ont tous les deux un taux de nouveaux bénéficiaires de l'ALD et une mortalité plus faible que la Picardie et la France métropolitaine. Le cancer colorectal présente un taux de nouveaux bénéficiaires de l'ALD 40,4 pour 100 000 (contre 46,8 et 48,4) et une mortalité de 20,8 (contre 28,9 et 27,8).

De même, le taux d'ALD pour cancer du sein est de 103,0 pour 100 000 (contre 172,6 et 175,3) et celui de mortalité de 31,9 (contre 37,3 et 33,2).

Maladies du système nerveux et affections psychiatriques

L'aire de Mers-les-Bains se caractérise par un taux d'admissions en ALD pour la maladie d'Alzheimer et autres démences plus faible que dans la région et en France métropolitaine (51,1 pour 100 000 habitants contre respectivement 89,5 et 86,2).

Les assurés du régime général de l'aire de Mers-les-Bains sont un peu plus nombreux à avoir eu au moins un remboursement pour psychotropes que dans la région (25,8 % contre 24,1 %).

Prévention

12

Dépistages : les taux de dépistage du cancer du sein (51,6 %) et le pourcentage de frottis réalisés (22,8 %) sont plus forts dans l'aire de Mers-les-Bains qu'en Picardie (45,5 % et 20,8 %).

Périnatalité : le pourcentage de femmes ayant eu moins de 7 consultations prénatales est plus faible dans l'aire (10,8 %) qu'en Picardie (15,7 %).

Vaccination : les vaccinations anti-grippe chez les 65 ans et plus et chez les personnes en ALD sont plus nombreuses dans l'aire qu'en région. Les vaccinations infantiles sont soit moins bien suivies (ROR, DTCP, hépatite B), soit au-dessus de la moyenne régionale (BCG).

Actes dentaires : les enfants de 12 ans de l'aire de Mers-les-Bains ont moins consulté de dentiste mais ont eu plus de soins dentaires que les enfants picards.

Remerciements à la Drass de Picardie,
et plus particulièrement à M. Henri Vivier,
aux services des Conseils généraux, à la DRTEFP,
à la DGI et aux CAF

Ce document a été imprimé à 200 exemplaires en décembre 2009
Il a été rédigé et mis en page par Christophe Pitel, Anne Ducamp,
Olav Favier, Fabien Lhenry, Alain Trugeon (OR2S),
Olivier Zielinski, Jeannine Tison (Urcam),
et Danielle Fontaine (DRSM).